

EMILE ZOLA

120-122, rue Jean Mermoz
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 56 63 95 00
emile-zola.direction@arpavie.fr

Résidence Emile Zola

ROSNY-SOUS-BOIS - 93

EHPAD



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : en RER E depuis la gare Saint-Lazare, arrêt Rosny-Bois-Perrier. Établissement à 15 minutes à pied de la gare ou à 5 minutes en bus. En bus lignes 121 ou 221, depuis la gare de Rosny-Bois-Perrier (arrêt Les Marnaudes).

Par la route : A4 et A3, puis A86 en direction des Rosny-sous-Bois, prendre la A103. Continuer sur Bd Alsace-Lorraine, puis rue Jean Mermoz.

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr



120-122, rue Jean Mermoz
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 56 63 95 00



Création G&PÉ - www.gape.fr

La résidence Emile Zola est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



La résidence Arpage Emile Zola, est implantée non loin du centre-ville, dans un quartier résidentiel.

L'établissement, s'élevant sur 5 étages, propose des chambres individuelles et quelques-unes communicant pour permettre l'accueil des couples.

La résidence est dotée d'un salon de coiffure et d'esthétique.

Hébergement temporaire

L'établissement dispose de chambres aménagées pour permettre à la personne âgée vivant à domicile de bénéficier d'un accompagnement temporaire individualisé et adapté.

Cette possibilité permet aussi aux aidants de trouver le relais dont ils ont ponctuellement besoin.

Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs

La résidence propose une unité spécifique pour les personnes atteintes de maladies neuro évolutives permettant d'assurer un accompagnement adapté.

Cette unité dispose d'un espace multi sensoriel et d'une grande terrasse extérieure.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont proposés régulièrement.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs
2. Un hébergement temporaire
3. Un espace multi sensoriel
4. Un jardin et une terrasse extérieure
5. La proximité de Paris



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses animations : cuisine, jeux de mémoire, activités manuelles, ateliers artistiques, gymnastique douce, promenades.

Ces activités sont essentielles dans la vie de l'établissement, elles ont pour objectif de maintenir les facultés intellectuelles ainsi que le lien social. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également des animations intergénérationnelles favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche.



LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

